

Enquête Citoyenne sur le
Schema Directeur
d’Alimentation en Eau
Potable en Xaintrie Vallée de
la Dordogne
mai 2022

Pièce n°4

Présentation synthétique du projet de X.V.D.

Dans le cadre de sa mission de marché public pour l’élaboration d’un Schema Directeur d’Alimentation en Eau Potable sur le territoire de Xaintrie Vallée de la Dordogne, la communauté de communes a chargé un bureau d’études de réaliser les études prospectives, ce qui a abouti à évaluer quatre variantes du projet.

Ces résultats ont été présentés par secteur aux élus : le 8 octobre 2021 à Mercœur, le 11 octobre 2021 à Saint-Martin-la-Méanne. Nous avons pu consulter les documents de présentation de ces réunions car les élus locaux les ont publiés. Nous les en remercions, ce devrait être la norme pour les grands projets structurants. Les informations qui suivent sont issues donc de ces présentations.

Les problèmes présentés

En quantité

Les différentes présentations sectorielles sont axées sur le même discours : des communes présentent un « *bilan besoin/ressources déficitaire* ». La direction de l’intercommunalité précise que ce seraient dix-sept communes qui

seraient concernées par ce « déficit »¹. Précision : un bilan besoins/ressources est déficitaire quand les captages ne suffisent pas à alimenter les abonnés.

Cela a été le cas pour le syndicat du Puy du Bassin (Auriac, Bassignac-le-Haut, Darazac, Rilhac-Xaintrie, St-Julien-aux-Bois, St-Privat) durant une quarantaine de jours durant les étés 2019 et 2020 pendant lesquelles des camions-citerne ont apporté le complément.

Mais aussi il a été annoncé que :

- le secteur St-Martin-la-Méanne, St-Martial-Entraygue et U.D.I. de St-Bazile-de-la-Roche avaient un déficit (selon X.V.D., s'il fallait substituer, il faudrait trouver 59 m³/jour en jour de pointe. Il faut noter que le secteur de Saint-Martin n'a jamais été en rupture de distribution...

- le secteur de Mercœur (Mercœur, Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, La Chapelle-St-Géraud, Gouilles, Reygades, Saint-Bonnet-Les-Tours-de-Merle, St-Julien-le-Pèlerin, Sexcles) avait un déficit (s'il fallait substituer, il faudrait trouver 148,1 m³/jour en jour de pointe). Ce secteur aussi n'a jamais été en rupture de distribution...

Bilan de ces annonces : 7 communes du Puy du Bassin, 2 communes du secteur St-Martin-la-Méanne, et 8 communes du secteur de Mercœur font un total de 17 communes qui, selon X.V.D., seraient en pénurie.

En qualité

Les présentations de X.V.D. ont également pointé du doigt :

- sur l'U.D.I. de St-Bazile-de-la-Roche, une non-conformité au pesticide Déséthyl-Atrazine,
- sur le captage du camping Le Gibanel, une non-conformité générale de la qualité de l'eau,
- sur le captage du Leyrich (St-Martial-Entraygue), une non-conformité à l'Arsenic naturel,
- sur la quasi-totalité des communes du secteur de Mercœur, une non-conformité du Ph (inférieur à 6,5). Cette non-conformité du Ph s'observe également sur les communes de Xaintrie blanche (massif granitique).

Les problèmes non présentés

Pollution due à l'activité minière

Le massif granitique de Xaintrie Blanche a été exploité de 1990 à 2000 pour extraire de l'uranium. Quand la roche est cassée ainsi, elle libère des éléments radioactifs de la

1 9 février 2022 : Journal "La Montagne" « *Quels enjeux sur l'eau en Xaintrie ?* »

famille de l'uranium. L'eau circule au contact des anciennes galeries minières, au contact des mines à ciel ouvert, au contact des « stériles » entreposés un peu partout, elle se charge de ces éléments radioactifs.

Cette pollution est tue par la communauté de communes, aussi bien dans le cahier des charges du marché public que dans les documents produits par les prestataires de services pour élaborer le Schéma Directeur.

Problématique de Laguenne

Laguenne est une commune qui, à l'instar de Saint-Martial-Entraygues présente une non conformité de l'eau pour l'Arsenic naturel dans l'eau potable et l'Agence Régionale de Santé demande d'y remédier. Cette situation place la commune dans une double contrainte :

- payer à elle seule un équipement de filtration, ou
- faire venir à elle une nouvelle ressource d'eau potable.

Dans les deux cas, elle se retrouve à entreprendre des travaux et des investissements colossaux.

La Mairie de Laguenne se retrouve donc en situation de consommateur éventuel pour toute nouvelle usine d'eau potable à Argentat.

Les solutions envisagées pour les problèmes présentés

Le C.C.T.P. (Cahier des Clauses Techniques Particulières) définissant le travail des bureaux d'études spécifie les étapes de l'étude ainsi :

L'étude diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable et l'établissement du schéma directeur A.E.P. de la Communauté de Communes comprendra 3 phases :

- **1^{ère} phase ; État** des lieux : *recueil, analyse et synthèse des données*
- **2^{ème} phase :** *Propositions de scénarios de restructuration et d'optimisation*
- **3^{ème} phase : Établissement** du programme opérationnel

Le résultat de l'étude **Phase 2** a été communiqué aux 30 élus de la communauté de communes dans un dossier daté du 08.07.2021.

Le projet proposé par le bureau d'études est présenté en quatre variantes qui vont de la moins centralisée à la ressource unique. Celle-ci a la faveur de X.V.'D.

Les variantes 1.1 et 2.1 sont exagérément intitulées « *Conservation des ressources existantes* » et les variantes 3.1 et 3.2 sont intitulées « *Abandon de toutes les ressources existantes* ».

En quantité

Pour la variante 1.1, les ressources sont conservées sauf pour Saint-Martin-La-Méanne, Saint-Martial-Entraygues, et Saint-Basile-de-la-Roche. **Pour la variante 2.1**, seules sont conservées les ressources structurantes.

Pour ces deux variantes, appelés donc exagérément « conservation des ressources », le supposé problème de pénurie est pallié par des interconnexions. Les communes de Saint-Martin, Saint-Martial-Entraygues, et Saint Basile, ainsi que le Gibanel sont directement connectés à Argentat par une canalisation montante, d'autres communes sont connectées dans la deuxième variante, et le plateau de Saint Privat règle ses problèmes avec des travaux d'interconnexion.

Les deux autres variantes (3.1 et 3.2) prévoient des abandons plus importants des ressources. **La variante 3.2** prévoit la construction d'une nouvelle usine pompant et traitant l'eau de la Dordogne à Argentat, et envisage donc l'approvisionnement en eau du syndicat des eaux des deux vallées (Laguenne). Le coût d'investissement étant énorme, il faudrait donc que toutes les communes abandonnent leurs ressources et financent le nouvel équipement.

En qualité

Pour les deux premières variantes :

- Les problèmes de qualité présentés par l'A.R.S. dans le secteur de St-Martin-la-Méanne (Atrazine, Arsenic naturel, Gibanel) sont résolus par l'abandon des ressources existantes, qui sont remplacées par une nouvelle canalisation montant depuis Argentat.
- Les problèmes de pH sur le massif granitique (eau acide) sont résolus par l'achat d'unités de reminéralisation.

Pour les deux autres variantes, tous les problèmes de qualité sont résolus par le fait de produire à terme, avec une seule usine, une eau unique, uniforme sur tout le territoire, et conforme aux normes.

Les solutions non envisagées (liste non exhaustive)

Le C.C.T.P. stipule : « *Par contre, il [le Bureau d'Études] n'intégrera pas de solution basée sur une recherche d'eau souterraine que ce soit dans le socle et dans les nappes*

alluviales ». La Communauté de Communes s'est donc auto-interdit dès le départ en 2018 de chercher de l'eau en sous-sol pour pallier aux problèmes d'approvisionnement, c'est-à-dire dans le secteur de Xaintrie Blanche.

Le projet du 9 décembre 2021 en conseil communautaire

Le texte de délibération qui devait être soumis au vote lors du conseil communautaire du 9 décembre 2021 a été mis en ligne par l'E.P.C.I.² Il prévoyait :

- Court terme (2022-2026) :
 - Réalimentation de la Xaintrie Blanche depuis le réseau d'Argentat
 - Réalimentation du camping du Gibanel depuis le réseau d'Argentat
 - Sécurisation partielle de la Xaintrie Noire par création d'interconnexions
- Moyen terme (2026-2030) :
 - Création d'une nouvelle usine de production à Argentat
 - Réalimentation St-Martial/St-Martin/St-Bazile par la nouvelle usine
 - Abandon de toutes les ressources existantes de la Xaintrie Blanche et réalimentation totale par le réseau d'Argentat
 - Export vers Laguenne
- Long terme (post 2030) :
 - Réalimentation de la Xaintrie Noire par Argentat et abandon de toutes les ressources existantes
 - Réalimentation de Monceaux, St-Hilaire et Albussac par le syndicat Bellovic (la rive gauche de Monceaux serait alimentée par Argentat)
 - Export vers le syndicat des deux vallées par abandon de certaines ressources

Documents accessibles depuis le site de X.V.D.

On trouvera des compléments d'informations sur ce que la communauté de communes a bien voulu publier sur une page créée le 27 janvier 2022 (note 2).

Dans la presse, on lira l'article paru dans le journal « *La Montagne* » le 9 février 2022. La version papier de cet article était intitulée « *Dossier → Ressource en eau ; Quels enjeux sur l'eau en Xaintrie ?* ». La version électronique était intitulée « *Xaintrie (Corrèze) : pourquoi le dossier sur la ressource en eau est l'objet de crispations ?* ».

2 <https://www.xaintrie-val-dordogne.fr/schema-directeur-dalimentation-en-eau-potable>